

Communauté de communes du Pays de Serres

PROJET de compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 18/12/2013 à Cazes Mondenard

Titulaires Présents :

Claude Vénil, Danniell Bonnemaïson, Jean-Claude Lacoste, Jean-Claude Ajas, Hervé Andrieu, Jean-Jacques Descouls, Annie Deshuraud, Patrick Gayet, Jean-Michel Guilloteau, Julien Poujal, Didier Lavergne, Bernard Rey, Jean-Claude Giordana, Patrick Brotons, Catherine Boillon, Jacques Jofre, Jean-Franck Pierasco, Alain Lacombe, Jean Benois, Robert Alazard, Jean Lavabre, Jacqueline Ciucci, Henry Lopez, Bernard Albugues, Sébastien Richard, José Gary, Jacques Roudil, Jean-Pierre Villeneuve, Pascal Auriensis, Jean Mazet, Alain Raynal, Agnès Palmié, Roger Lacombe, André Ballesio, Jean-Michel Barreau, Serge Roos, Michel Rouquier.

M. Andrieu, doyen de l'assemblée ouvre la séance par un discours d'accueil. Il remercie Mme la sous-préfète d'être présente.

L'appel est fait et les 37 élus titulaires sont présents.

ELECTIONS

M. Andrieu demande aux éventuels candidats à la présidence de la communauté de communes Pays de Serres de se manifester.

Deux élus sont candidats : M. Vénil et M. Benois.

Tous deux interviennent à tour de rôle pour expliquer leur candidature.

M. Andrieu appelle les membres du conseil par ordre alphabétique des communes à venir voter à bulletin secret.

Deux scrutateurs dépouillent le vote : Mme Garcia et M. Alazard.

Au premier tour, M. Vénil obtient 29 voix pour et M. Benois 8 voix pour.

M. Vénil est élu président et immédiatement installé dans ses fonctions et prend la présidence de l'assemblée.

Il propose l'élection de 3 vice-présidents.

Est candidat à la première vice présidence : M. Giordana.

Il est élu à bulletin secret par 27 voix pour.

Est candidat à la deuxième vice-présidence : M. Andrieu

Il est élu à bulletin secret par 31 voix pour.

Est candidat à la troisième vice-Présidence : M. Roos.

Il est élu à bulletins secrets par 33 voix pour.

M. Vénil propose que M. Roos prenne en charge la compétence voirie.

M. Vénil propose que chaque commune soit représenté au bureau de la Communauté de communes, ce qui porte le nombre de membre du bureau à 22. Il propose que M. Lavabre soit secrétaire du bureau.

Sont candidats : Messieurs Danniel Bonnemaïson, Jean-Claude Lacoste, Jean-Claude Ajas, Julien Poujal, Didier Lavergne, Alain Lacombe, Robert Alazard, José Gary, Jacques Roudil, Pascal Aurientis, Jean Mazet, Alain Raynal, Agnès Palmié, Roger Lacombe, André Ballesio, Jean-Michel Barreau, Michel Rouquier.

Ils sont élus à l'unanimité.

DECISIONS

M. Vénil propose que les réunions de bureaux et de conseils communautaires se déroulent respectivement les premiers jeudi de chaque mois à 18h30 et les seconds mardi de chaque mois à 21h.

Le premier conseil communautaire (14 janvier 2014) se déroulera exceptionnellement à partir de 18h30 à Cazes Mondenard de manière à pouvoir se clôturer par un repas convivial pour permettre aux élus de mieux se connaître.

La première réunion de bureau se déroulera le jeudi 9 janvier à Fauroux à 18h30.

Le nom de la Communauté de communes est évoqué et il est demandé que le terme « quercy » y figure. La proposition est acceptée.

La séance est levé, M. Andrieu invite les élus à boire le verre de l'amitié.